

Monsieur. Frédéric FROMAGER 71 place de la cluse 38920 CROLLES France

Lyon, le 14 octobre 2021,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint les éléments concernant votre solde de tout compte arrêté au 07/10/2021 :

- un certificat de travail.
- un courrier de radiation de mutuelle,
- une attestation journée de solidarité,
- deux reçus pour solde de tout compte, <u>dont un est à nous retourner daté et signé à l'adresse suivante</u>

Capgemini Technology Services CSP Paie – PER_FR Immeuble Ivoire 43 Rue Pré Gaudry 69007 Lyon

- un bulletin de paie,
- une attestation pôle emploi

Ce solde de tout compte, d'un montant de **2757,69** Euros, vous a été réglé par virement bancaire séparé.

Le remboursement de vos frais de déplacement s'effectuera par un virement indépendant, établi par le Service de la Comptabilité Générale.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

CLAIRE LAURIOZ Responsable du Service du Personnel



Gapgamini Technology Services
Case Face
Immesuble Ivoline
43 Rule Pré Gaugry
CS 30164
59081 LYON Codex 07
TGL +30 SE \$1 49 40 00



CERTIFICAT DE TRAVAIL

Je soussigné(e), CLAIRE LAURIOZ, Responsable du Service du Personnel de la Société Capgemini Technology Services- 145 QUAI DU PRESIDENT ROOSEVELT 92130 ISSY LES MOULINEAUX, certifie que :

Monsieur Frédéric FROMAGER
71 place de la cluse
38920 CROLLES
France

a été employé dans notre Société du 19/05/2021 au 07/10/2021.

Son rôle et sa qualification sont à ce jour :

■ Architecte de Solution M Position 32 Coefficient 210

Monsieur Frédéric FROMAGER a été informé, par un courrier en recommandé ou remis en main propre contre décharge, de ses droits à la portabilité des frais de santé et à la prévoyance. Depuis le 1er juin 2014, les salariés qui quittent l'entreprise et qui sont allocataires à Pôle Emploi bénéficient de la gratuité de la portabilité sur les frais de santé pendant 12 mois maximum. Depuis le 1er juin 2015, la portabilité sur la prévoyance est également gratuite pendant 12 mois maximum.

Monsieur Frédéric FROMAGER nous quitte libre de tout engagement.

A Lyon, le 07/10/2021

CLAIRE LAURIOZ Responsable du Service du personnel



Capgaraini Technology Services
Immedia Ivolte
43 Rue Pré Gaugy
CS 3014
SS081 LYON Cadex 07
Tel. +33 SE 31 49 40 00



GRAS SAVOYE Madame DESCAMPS IMMEUBLE VENDOME 2 Département prévoyance 12/14 rue du Centre 93197 NOISY LE GRAND

Lyon, le 14 octobre 2021

CERTIFICAT DE RADIATION DE LA MUTUELLE

NOM et Prénom : FROMAGER Frédéric

Adresse: 71 place de la cluse

38920 CROLLES

France

N° Sécurité Sociale: 169057401009477

Date entrée: 19/05/2021

Date de Sortie: 07/10/2021

Unité de rattachement : Capgemini Technology Services

CLAIRE LAURIOZ Responsable du Service du Personnel

A

Copporation Technology Services

Immediate Volte

43 Rule Pré Gaugny

55331 LYON Cedex 07

Tél. +30 pe \$1 48 40 00



JOURNEE DE SOLIDARITE

Je soussigné(e), CLAIRE LAURIOZ, Responsable du Service du Personnel de la Société Capgemini Technology Services- 145 QUAI DU PRESIDENT ROOSEVELT 92130 ISSY LES MOULINEAUX, certifie que :

Monsieur Frédéric FROMAGER
71 place de la cluse
38920 CROLLES
France

A effectué la journée de solidarité, instaurée par la loi N°2004-626 du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées au titre de l'exercice civil 2021.

Fait pour valoir ce que de droit.

A Lyon, le 14 octobre 2021,

CLAIRE LAURIOZ Responsable du Service du Personnel

1

Geogramini Technology Services
Immedia Ivolite
43 Rue Pré Gaugy
55 361 LYON Cedex 07
1/41: +33 // 4 84 0 00



CSP PAIE - ADMINISTRATION DU PERSONNEL

Vous quittez la société

Au même titre que vous avez reçu des informations lors de votre entrée dans notre Société, votre départ nécessite un accompagnement.

Il est l'occasion de vous transmettre un certain nombre de documents et de vous communiquer des informations qui vous seront utiles.

□ Les documents remis :

- Le certificat de travail. Au terme de votre contrat, nous vous remettons votre certificat de travail. C'est un document original qui ne pourra pas être refait, il est à conserver tout au long de votre vie professionnelle car de futurs employeurs pourront vous demander d'en produire la copie. De même, il vous sera utile au moment de la liquidation de votre retraite.
- L'attestation **Pôle Emploi**. Vous devez impérativement la conserver car elle vous sera demandée par les Assedic pour le calcul de vos indemnités journalières s'il y a lieu. De même, en cas de rupture ultérieure de votre contrat de travail, les Assedic peuvent vous demander de produire ce document.
- Le **Solde de Compte**. Il s'agit du règlement des sommes dues au moment de votre départ : paie, prorata de primes, congés payés, etc. Il vous est réglé sous forme de virement. Avec votre solde de compte, nous vous remettons un reçu qu'il vous faut compléter et nous retourner signé pour attester que ces sommes vous ont bien été remises. Il peut s'avérer qu'à la date de votre départ, nous n'ayons pas tous les éléments de ce règlement (ex : soldes commerciaux, TEA, Astreintes...). Dans ce cas, il suffit de porter sur votre reçu une réserve précisant l'acceptation définitive après versement de cette somme.

□ Les informations à connaître :

Votre départ vous permet de libérer votre éventuelle participation aux résultats.
 Pour toute question relative à la gestion de votre épargne salariale, vous pouvez contacter AMUNDI Tenue de Comptes :

Plate forme téléphonique : 04 37 47 01 37 (appel non surtaxé) Internet : https://www.amundi-ee.com

- Nous vous précisons que votre départ signifie la radiation des caisses de retraite et de l'organisme de mutuelle.
- Même après votre départ, nous pourrons avoir à vous faire parvenir des courriers importants. Aussi, n'omettez pas de nous informer de tout changement d'adresse et/ou de coordonnées bancaires.

Matricule entreprise: 50455914

RECU POUR SOLDE DE TOUT COMPTE

Je soussigné, Frédéric FROMAGER

Demeurant: 71 place de la cluse

38920 CROLLES

France

Reconnais avoir reçu de la Société Capgemini Technology Services en règlement de mon solde de tout compte, la somme de :

2757,69euros

DEUX MILLE SEPT CENT CINQUANTE-SEPT EUROS ET SOIXANTE-NEUF CENTIMES

Incluant les éléments suivants:

Récupération IJSS pour garantie au net	-92
Rémunération forfaitaire (finale)	5250
Abattement entrée/sortie	-4000
SOGETI Ind. compensatrice délai de	1650
prévenance	
Ret. Congés payés CL9	-726,9
Indemnité CL9 Année A	726,9
Indemnité CL9 Année A-1	0
Paiement complément Annuel 10ème CL9 A	18,86
Sortie	
IJSS brute maladie non majorée (50%) <= 60j	-92
Retenue maladie	-715,91
Indemnité maladie à 60%	143,18
Indemnité maladie carence	477,27
Garantie du net	-17,45
Indemnité compensatrice A CL9+CA9	1491,51
Titres Restaurant rubrique finale	-77,44
Titres Restaurant rubrique finale	-10,56

En paiement de mon salaire, primes et indemnités quelle qu'en soit la nature, qui m'étaient dus au titre de l'exécution et de la cessation de mon contrat de travail.

En application des Articles D.1234 du code du Travail, le présent reçu pour solde de tout compte a été établi en double exemplaire dont l'un m'a été remis, et il pourra être dénoncé par lettre recommandée pendant un délai de six mois à compter de la date de signature.

Fait à , le

SIGNATURE

Mention "Bon pour accord pour solde de tout compte" (Mention manuscrite portée par le salarié lui même)

Matricule entreprise: 50455914

RECU POUR SOLDE DE TOUT COMPTE

Je soussigné, Frédéric FROMAGER

Demeurant: 71 place de la cluse

38920 CROLLES

France

Reconnais avoir reçu de la Société Capgemini Technology Services en règlement de mon solde de tout compte, la somme de :

2757,69euros

DEUX MILLE SEPT CENT CINQUANTE-SEPT EUROS ET SOIXANTE-NEUF CENTIMES

<u>Incluant les éléments suivants</u>:

Récupération IJSS pour garantie au net	-92
Rémunération forfaitaire (finale)	5250
Abattement entrée/sortie	-4000
SOGETI Ind. compensatrice délai de	1650
prévenance	
Ret. Congés payés CL9	-726,9
Indemnité CL9 Année A	726,9
Indemnité CL9 Année A-1	0
Paiement complément Annuel 10ème CL9 A	18,86
Sortie	
IJSS brute maladie non majorée (50%) <= 60j	-92
Retenue maladie	-715,91
Indemnité maladie à 60%	143,18
Indemnité maladie carence	477,27
Garantie du net	-17,45
Indemnité compensatrice A CL9+CA9	1491,51
Titres Restaurant rubrique finale	-77,44
Titres Restaurant rubrique finale	-10,56

En paiement de mon salaire, primes et indemnités quelle qu'en soit la nature, qui m'étaient dus au titre de l'exécution et de la cessation de mon contrat de travail.

En application des Articles D.1234 du code du Travail, le présent reçu pour solde de tout compte a été établi en double exemplaire dont l'un m'a été remis, et il pourra être dénoncé par lettre recommandée pendant un délai de six mois à compter de la date de signature.

Fait à , le

SIGNATURE

Mention "Bon pour accord pour solde de tout compte" (Mention manuscrite portée par le salarié lui même)

Informations relatives à la portabilité de vos droits Santé et Prévoyance

En tant qu'ancien salarié et dans le cas <u>d'une rupture du contrat de travail ouvrant droit à une prise en charge</u> <u>par le régime d'assurance chômage</u>, vous bénéficiez automatiquement du maintien des garanties santé (hospitalisations, consultations, pharmacie, ...) / prévoyance (décès, incapacité et invalidité) des contrats collectifs Capgemini dans les conditions prévues par la Loi n° 2013-504 du 14 juin 2013 relative à la sécurisation de l'emploi.

Les garanties sont maintenues :

- à compter de la date de cessation du contrat de travail,
- pour une durée égale à la durée du dernier contrat de travail,
- arrondie au mois supérieur et dans la limite de 12 mois de couverture maximum.

La durée de votre couverture est fonction de votre ancienneté chez Capgemini :

Durée du contrat de travail au sein de l'entreprise	Durée
De plus d'1 jour à 1 mois	1 mois
De plus d'1 mois à 2 mois	2 mois
De plus de 2 mois à 3 mois	3 mois
De plus de 3 mois à 4 mois	4 mois
De plus de 4 mois à 5 mois	5 mois
De plus de 5 mois à 6 mois	6 mois
De plus de 6 mois à 7 mois	7 mois
De plus de 7 mois à 8 mois	8 mois
De plus de 8 mois à 9 mois	9 mois
De plus de 9 mois à 10 mois	10 mois
De plus de 10 mois à 11 mois	11 mois
De plus de 11 mois	12 mois

Pour en bénéficier, vous vous engagez à communiquer à Gras Savoye l'avis de situation de Pôle Emploi justifiant votre situation. En cas de non-présentation, Gras Savoye ne procèdera à aucun règlement. Comment télécharger votre avis de situation ?

Vous bénéficiez en tant que demandeur d'emploi d'un espace sur lequel vous pouvez télécharger à tout moment un avis de situation. Rendez-vous sur : www.pole-emploi.fr

Pour bénéficier du maintien de droits, transmettre votre avis de situation :

- Par mail : serviceclient@grassavoye.com
- Par courrier: GRAS SAVOYE SANTE, TSA 84256, 77283 AVON CEDEX
- Par l'extranet assuré https://www.witiwi.fr : en utilisant « Ma Messagerie » et en précisant «
 Avis de situation Pôle Emploi ».



Bulletin de paie

Période du 01/10/2021 au 07/10/2021



Capgemini Technology Services

145-151-IMMEUBLE AQUAREL145 QUAI DU PRESIDENT ROOSEVELT92130 ISSY LES MOULINEAUX

Capgemini TS - Montbonnot Saint Martin

95 CHEMIN DE L'ETOILE

38330 MONTBONNOT SAINT MARTIN

SIRET: 47976684200385

M. FROMAGER Frédéric

71 place de la cluse

38920 CROLLES

France

Convention collective "n° 1486 dite SYNTEC"

 MATRICULE : 50455914
 CATEGORIE : Cadre
 FORFAIT ANNUEL : 218,00 JOURS

 N. SS : 169057401009477
 Position 3.2
 DATE D'ENTREE : 19/05/2021

 EMPLOI : Architecte de Solution M
 Coefficient 210
 DATE D'ANCIENNETE : 19/05/2021

 AFFECTATION : FR03PE05_PFR_GRE
 GRADE D
 DATE DE SORTIE : 07/10/2021

APE: 6202A

		Éléments de revenu brut	Quantité	Valeur unitaire	Montant	Part employeur
		Rémun. forfaitaire			5 250,00	
		Abattement E/S	112,00	35,714	-4 000,00	
			,		· ·	
EV		Ind.comp.délai pr.			1 650,00	
	07/2021	Ret. congés légaux	7,00	34,615	-242,30	
RAP	07/2021	Ret. congés légaux	14,00	34,615	-484,60	
RAP	07/2021	Ind. CPN A	14,00	34,615	484,60	
RAP	07/2021	Ind. CPN A	7,00	34,615	242,30	
RAP	07/2021	Ind. CPN A-1	-7,00	34,615	-242,30	
RAP	07/2021	Ind. CPN A-1	7,00	34,615	242,30	
		Ind. Ann. 10e A			18,86	
RAP	09/2021	Ret.IJ maladie	2,00	46,000	-92,00	
RAP	09/2021	Ret.maladie	21,00	34,091	-715,91	
RAP	09/2021	Ind.mal.60%	7,00	20,454	143,18	
RAP	09/2021	Ind.mal.carence	14,00	34,091	477,27	
		Garantie du net	,	,	-17,45	
		ICCP A	6,00	248,586	1 491,51	
		Salaire brut			4 205,46	
		Cotisations et contributions sociales	Base	Taux salarial		Part employeur
		SANTÉ	Duoc	raax calaria	T di t Galario	r art ompleyour
		Sécurité Sociale-Maladie Maternité Invalidité Décès	4 205,46			-546.71
		Complémentaire Incapacité Invalidité Décès	774,06	0,130	-1,01	-8,82
		Complémentaire Incapacité Invalidité Décès	2 322,18	0,630	-14,63	-14,86
REG		Complémentaire Incapacité Invalidité Décès	1 109,22	0,630	-6,99	-7,10
INLO		Complémentaire Incapacité Invalidité Décès	1 109,22	1,880	-20,85	-20,85
REG		Complémentaire Incapacité Invalidité Décès	-1 109,22	1,880	20,85	20,85
INLO		Complémentaire Santé	774,06	0,451	-3,49	-14,87
		Complémentaire Santé	2 322,18	0,431	-22,69	-22,69
REG		Complémentaire Santé	1 109,22	0,977	-10,84	-10,84
KEG		Complémentaire Santé	1 109,22	0,977	-10,84	-10,84
REG		· ·				10,84
KEG		Complémentaire Santé	-1 109,22	0,977	10,84	10,64
		Complémentaire Santé	4 20E 46		-3,00	27.05
		ACCIDENTS DU TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES RETRAITE	4 205,46			-37,85
		Sécurité Sociale plafonnée	774,06	6,900	-53,41	-66,18
		Sécurité Sociale déplafonnée	4 205,46	0,400	-16,82	-79,90
		Complémentaire Tranche A	774,06	4,180	-32,35	-48,47
		Complémentaire Tranche B	2 322,18	9,860	-228,97	-343,22
REG		Complémentaire Tranche B	1 109,22	9,860	-109,37	-163,94
1		Complémentaire Tranche C	1 109,22	12,015	-133,27	-140,04
REG		Complémentaire Tranche C	-1 109,22	12,015	133,27	140,04
		FAMILLE	4 205,46	,0		-145,09
		FAMILLE	26 023,64			-468,43
		FAMILLE	-21 818,18			392,73
		ASSURANCE CHOMAGE				552,76
		Chômage	3 096,24			-130,04
REG		Chômage	1 109,22			-46,58
						.3,00

Totaux	Brut	Net Impos.	Av. Nat.	PAS	HS/HC Net IR	
Mensuel						
Cumul Annuel						
Compteurs				Mode de	paiement	
Acquis						
Pris						
Ajustement						
Solde						



Période du 01/10/2021 au 07/10/2021



Capgemini Technology Services

145-151-IMMEUBLE AQUAREL 145 QUAI DU PRESIDENT ROOSEVELT 92130 ISSY LES MOULINEAUX

Capgemini TS - Montbonnot Saint Martin

95 CHEMIN DE L'ETOILE

38330 MONTBONNOT SAINT MARTIN

SIRET: 47976684200385 APE: 6202A M. FROMAGER Frédéric

71 place de la cluse

38920 CROLLES

France

Convention collective "n° 1486 dite SYNTEC"

MATRICULE: 50455914 CATEGORIE: Cadre FORFAIT ANNUEL: 218,00 JOURS DATE D'ENTREE : N. SS: 169057401009477 Position 3.2 19/05/2021 DATE D'ANCIENNETE : EMPLOI : Architecte de Solution M Coefficient 210 19/05/2021 AFFECTATION - EDOSDEOR DED CDE CDADED DATE DE SORTIE : 07/10/2021

			4 11 41 1 1			D (1 17	D (
			ontributions sociales	Base	Taux salarial		Part employeur
		APEC		3 096,24	0,024	-0,74	-1,11
REG		APEC		1 109,22	0,024	-0,27	-0,40
		AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR	L'EMPLOYEUR				-223,71
		CSG déductible de l'impôt sur le rever	nu	4 211,04	6,800	-286,35	
		CSG/CRDS non déductible de l'impôt	sur le revenu	4 211,04	2,900	-122,12	
		TOTAL DES COTISATIONS ET CONTR	IBUTIONS			-913,05	-1 988,08
		Autres élé	ments de paie	Quantité	Valeur unitaire	Montant	Part employeur
		Titres Restaurant		22,00	3,52	-77,44	-116,16
		Titres Restaurant		3,00	3,52	-10,56	-15,84
		TR à recevoir M+1		3,00			
RAP 0	9/2021	Cumul Hrs/Jrs trav		-3,00			
		Cumul Hrs/Jrs trav		83,00			
RAP 0	9/2021	Jours travaillés		-3,00			
		Jours travaillés		5,00			
		er avant impôt sur le reve					3 204,41

dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie.			60,88
Impôt sur le revenu	Base	Taux	Montant

Impôt sur le revenu prélevé à la source - Taux personnalisé 3 462,93 12,90 -446,72 Net payé en euros : 2 757,69 €

Allègement de cotisations -392.73 Total versé par l'employeur 6 586,27

60.88

Motif de l'absence	Date début	Date fin
RTT salarié	05/07/2021	08/07/2021
Congés payés	09/07/2021	09/07/2021
Congés payés	12/07/2021	13/07/2021
Maladie	16/09/2021	20/09/2021

Totaux		Brut		Net Impos.		Av. Nat.	P	PAS	HS/HC Net IR		
Mensuel		4 2	05,46	3 462	2,93			446,72			
Cumul Annuel		26 0	23,64	21 485	5,64			2 805,17			
Compteurs	RTT SA	RTT EM	СРА	CPN	CPN-1			Mode de p	aiement		
Acquis Pris								Virement S	STC	L	e 28/10/2021
Ajustement											
Solde											

ATTESTATION D'EMPLOYEUR DESTINÉE À Pôle emploi

A remplir par l'employeur et à délivrer au salarié avec son dernier bulletin de paie (Art. R. 1234-9 du C. du T.).

Unédic

ATTENTION, cette attestation doit être transmise par le salarié à Pôle emploi :

-s'il s'inscrit comme demandeur d'emploi, en la téléchargeant sur son espace personnel, si, au terme de sa demande d'allocations dématérialisée, il lui est demandé de la transmettre à Pôle emploi (pour s'inscrire ou se réinscrire comme demandeur d'emploi, le salarié effectuera sa demande sur le site internet de Pôle emploi :

www.pole-emploi.fr - candidat - m'inscrire / me réinscrire) ; - s'il est déjà inscrit, dans les 72 h de sa délivrance.

Attestation éditée automatiquement par POLE EMPLOI le 21/10/2021 15:25 N° d'ordre 1711947911

Logiciel utilisé : AE WEB RG

1. l'employeur
CAPGEMINI TECHNOLOGY SERVICES
47 QUAI DU PRESIDENT ROOSEVELT MMEUBLE AQUAREL 22130 ISSY LES MOULINEAUX Téléphone: 0149004000 Statut juridique: N° SIRET: 47976684200757 Code APE/NAF: 6202A N° d'affiliation et nom de l'organisme ayant recouvré les cotisations d'assurance chômage (URSSAF, CMSA,): N° 1252140 Nom
Nombre total de salariés dans l'entreprise au 31.12 écoulé : Nombre total de salariés dans l'établissement au 31.12 écoulé : **ne rien inscrire dans ce cadre**
EMPLOYEURS DU SECTEUR PUBLIC (Art. L. 5424-1 du C. du T.). Employeur en auto assurance Employeur ayant conclu une convention de gestion N° de la convention de gestion Code d'affectation N° interne employeur public Employeur ayant adhéré à titre révocable Date d'adhésion: Statut du salarié: stagiaire Tables Adhésion au régime particulier pour les apprentis du secteur public particulier pour les apprentis du secteur public Employeur ayant adhéré à titre irrévocable Statut du salarié: stagiaire ititulaire
2 le salarié
2. le salarié M™e M M Nom de famille (nom de naissance) : FROMAGER Nom d'usage (nom d'épouse, etc.) : Prénom (s) : FREDERIC Adresse : 71 place de la cluse Code postal : 3 8 9 2 0 Commune : CROLLES NIR (n° de Sécurité sociale) : 1 6 9 0 5 7 4 0 1 0 0 9 4 Date de naissance : 1 9 0 5 1 9 6 9
Nom de famille (nom de naissance): FROMAGER Nom d'usage (nom d'épouse, etc.): Prénom (s): FREDERIC Adresse: 71 place de la cluse Code postal: 3 8 9 2 0 Commune: CROLLES NIR (n° de Sécurité sociale): 1 6 9 0 5 7 4 0 1 0 0 9 4 Date de naissance: 1 9 0 5 1 9 6 9
Nom de famille (nom de naissance): FROMAGER Nom d'usage (nom d'épouse, etc.): Prénom (s): FREDERIC Adresse: 71 place de la cluse Code postal: 38920 Commune: CROLLES NIR (n° de Sécurité sociale): 1690574010094 Date de naissance: 19051969 Lieu de naissance: ANNECY Ressortissant français* Ressortissant UE* Ressortissant EEE* Ressortissant Suisse* Ressortissant hors UE et EEE* Niveau de qualification*: Autres cadres au sens de la convention collective (ou du statut pour les régimes spéciaux) 04 Statut cadre ou assimilé: Moi non
Nom de famille (nom de naissance): FROMAGER Nom d'usage (nom d'épouse, etc.): Prénom (s): FREDERIC Adresse: 71 place de la cluse Code postal: 38920 Commune: CROLLES NIR (n° de Sécurité sociale): 1690574010094 Date de naissance: 19051951969 Lieu de naissance: ANNECY Ressortissant français* Ressortissant UE* Ressortissant EEE* Ressortissant Suisse* Ressortissant hors UE et EEE* Niveau de qualification*: Autres cadres au sens de la convention collective (ou du statut pour les régimes spéciaux) 04 Statut cadre ou assimilé: voir non* *voir notice*
Mom de famille (nom de naissance): FROMAGER Nom d'usage (nom d'épouse, etc.): Prénom (s): FREDERIC Adresse: 71 place de la cluse Code postal: 3 8 9 2 0 Commune: CROLLES NIR (n° de Sécurité sociale): 1 6 9 0 5 7 4 0 1 0 0 9 4

Les données à caractère personnel collectées dans ce formulaire sont destinées à l'étude des droits des salariés à l'allocation d'aide au retour à l'emploi. Elles sont mises à disposition dans le dossier dématérialisé concernant le salarié, dénommé DUDE. Elles sont communiquées à d'autres organismes de protection sociale ou concourant à son reclassement.

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent auprès de Pôle Emploi. Le droit d'opposition ne s'applique pas à la collecte de ces données.

Unédic - DAJ 1240 -10/19 - men art work Tous droits rèse

4. emploi	
Durée d'emploi salarié :	_ du 1 9 0 5 2 0 2 1 au 0 7 1 0 2 0 2 1
• Ancienneté dans l'entreprise : 🔞 moins d'1 an 🔾 entre 1 an	et moins de 2 ans au moins 2 ans
• Date de fin initiale du CDD (à préciser obligatoirement si la date de rupture du contrat est antérieure à la date fixée initialement) : _	
Date d'engagement de la procédure de licenciement ou de notifie ou de signature de la convention de rupture conventionnelle :	
• Préavis : 🔲 effectué :	_ du _ _ _ au _ _
non effectué }	du au
Périodes de suspension du contrat de travail : Congé sabbatique	du au
Congé sans solde et assimilé d'une durée d'un mois civil et plu	ıs_ du au
Période de disponibilité des trois fonctions publiques —	du au
Autre période d'emploi ni rémunérée ni indemnisée	du au
Périodes d'absence du salarié au cours des 25 derniers mois de salaire d Arrêt maladie : Congé maternité Congé paternité Congé d'adoption Congés payés pris et financés par une caisse professionnelle :	du
Activité Partielle • Nature du contrat : ★ contrat à durée indéterminée contrat	
• Contrat de type particulier : apprentissage professionnalisation autre : autre : précis	
	er lieu de travail (pays) : Dépt. 13

0094 FROMAGER FREDERIC	
e employé de maison	assistante maternelle
Mbre/Pdt du Directation Mbre d'un GIE	ctoire Associé/actionnaire
onvention de forfait en heures 🔀	convention de forfait en jours
collective : hebdomadaire	mensuel annuel ou 21.67 ou ou 21.67 ou
isez)	
n trat de travail 34	ssai à l'initiative
e a a	e employé de maison DG/DG Mbre/Pdt du Direction Mbre d'un GIE onvention de forfait en heures hebdomadaire collective : hebdomadaire artiel isez) Trat de travail 34 fin de période d'es

licenciement suite à redressement ou liquidation judiciaire	34 fin de période d'essai à l'initiative de l'employeur
licenciement suite à fermeture définitive de l'établissement	35 in de période d'essai à l'initiative du salarié
licenciement pour motif économique licenciement pour fin de chantier ou d'opération licenciement pour autre motif : (précisez) :	rupture anticipée d'un contrat à durée déterminée ou d'un contrat d'apprentissage à l'initiative de l'employeur rupture anticipée d'un contrat à durée
autre rupture pour raison économique (Art. L. 1233-3 dernier alinéa du C. du T.) fin de contrat à durée déterminée fin de mission d'intérim fin de contrat d'apprentissage rupture anticipée d'un CDD ou d'un contrat de mission en cas d'inaptitude physique constatée par le médecin du travail rupture anticipée du CDD pour faute grave	déterminée ou d'un contrat d'apprentissage à l'initiative du salarié 38 mise à la retraite par l'employeur 39 départ à la retraite à l'initiative du salarié 59 démission 43 rupture conventionnelle 110 rupture conventionnelle collective rupture amiable dans le cadre d'un congé de mobilité 111 rupture dans le cadre d'un accord de performance collective
résiliation judiciaire du contrat rupture pour force majeure ou fait du prince rupture d'un commun accord d'un contrat à durée déterminée ou d'un contrat d'apprentissage	115 licenciement du collaborateur parlementaire (Art. 18 et 19 de la loi n° 2017-1339 du 15 septembre 2017) rupture conventionnelle (fonction publique) démission avec versement d'une indemnité de départ volontaire 60 autre motif :

6.1 salaires des 36 mois civils complets précédant le dernier jour travaillé et payé

Portez dans ces cadres les salaires correspondant aux 36 mois civils précédant le dernier jour travaillé et payé. (Ex : dernier jour travaillé et payé : le 25/01/2020, indiquez les salaires du 01/01/2017 au 31/12/2019)

Dernier jour travaillé payé : |0|7|1|0||2|0|2|1|

Dernier jour travaillé payé : 0 7 1 0 2 0 2 1						
Période du	de paie au 1	Date de paie	Temps de travail payé (précisez en heures ou en jours)	Nb de jours ou d'heures n'ayant pas été intégralement payés Utilisez la même unité de mesure que dans la colonne 3	Salaire mensuel brut soumis à contributions patronnales d'assurance chômage 5	Observations En cas de variation significative des salaires, indiquez-en le motif
19/05/2021	31/05/2021	31/05/2021	8 jour(s)		2250	
01/06/2021	30/06/2021	30/06/2021	22 jour(s)		5250	
01/07/2021	31/07/2021	31/07/2021	21 jour(s)		5250	
01/08/2021	31/08/2021	31/08/2021	8 jour(s)		3818.18	
01/09/2021	30/09/2021	30/09/2021	22 jour(s)		5250	

6.1 salaires des 36 mois civils complets précédant le dernier jour travaillé et payé (suite)

Portez dans ces cadres les salaires correspondant aux 36 mois civils précédant le dernier jour travaillé et payé. (Ex : dernier jour travaillé et payé : le 25/01/2020, indiquez les salaires du 01/01/2017 au 31/12/2019)

Période d du	de paie au	Date de paie	Temps de travail payé (précisez en heures ou en jours)	Nb de jours ou d'heures n'ayant pas été intégralement payés Utilisez la même unité de mesure que dans la colonne 3	Salaire mensuel brut soumis à contributions patronnales d'assurance chômage	Observations En cas de variation significative des salaires, indiquez-en le motif
1		2	3	4	5	6
ĺ				7		

6.2 primes et indemnités de périodicité différente des salaires, non mentionnées dans le cadre 6.1

ATTENTION : les indemnités de départ ou compensatrices de congés payés doivent figurer dans la rubrique 6.3.

Primes ou indemnités à périodicité liées à l'activité du salarié

Nature des primes ou indemnités (13 ^e mois, prime de vacances).	Période couverte par l'indemnité ou la prime du au		Date de paiement	Montant soumis aux contributions d'assurance chômage

Primes ou indemnités exceptionnelles liées à l'activité du salarié

Nature des primes ou indemnités (prime de transfert, prime de bilan).	Date de paiement	Montant soumis aux contributions d'assurance chômage

POUR S'INSCRIRE OU SE RÉINSCRIRE COMME DEMANDEUR D'EMPLOI, LE SALARIÉ EFFECTUE SA DEMANDE D'INSCRIPTION PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

www.pole-emploi.fr - candidat - m'inscrire / me réinscrire.

salaire (versé après	s le dernier mois civil	mentionné au cadre (6.1)		
	ode	Date de paiement	Temps de travail payé (précisez en heures ou en jours)	Nb de jours ou d'heures n'ayant pas été intégralement payés Utilisez la même unité de mesure	Salaire mensuel brut soumis à contributions d'assurance chômage
du	au 1	2	3	que dans la colonne 3 4	5
01/10/2021	07/10/2021	31/10/2021	2 jour(s)		1063.95
total des sommes ou transactionne • Montant correspondent indemnités : légale de licence (Art. L. 1234-9 du minimale de rup (Art. L. 1237-13 di Montant correspondent de fin de contrate de fin de missio	due par une caisse uelle :	e professionnelle ? s légales, conver s à la rupture nités légales (voir	et précisez le no ntionnelles notice): spécial spécifie (Art. L. due au légale navigal versée l'article due en	e de licenciement	1650 EUR 1650 EUR
• Montant correspondence of the transaction ended and the transaction ended and the transaction ended and tran	ondant aux indem st-elle en cours? ont versées après l'ét e du régin	nités transactionne oui* ablissement de cette ne de gar	elles (convention colle elles (transaction) : x non attestation, vous devez les cantie des s	alaires	EUR
En cas de redressei a-t-elle été perçue ? est-elle à percevoir	oui Po	our quelles créand lotif : our quelles créand			
8. authen	tification	n par l'em	ployeur –		
du contrat de trava	de : chef chef direct chef deignements indi di qui est, je le raj onventionnelle, a échéant, de refus	teur du personnel qués sur la prése ppelle, le suivant atteste n'avoir pas s de l'inspection d	Fin de période d'essa reçu de refus d'hom	manda judiciaire autre : exacts et, notamment, le la l'initiative de l'employeur nologation de la convention	on de la part de la
Signature		ersonne à joindre con AXELLE PREBOLIN	ncernant cette attestation :	Copyumial Technolog Immedia in bol 4 PR 97 to 10 CS 305 to 6 5531 LV 06	re ory